



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 10 janvier 2007

Automédication : Un rapport qui lance enfin le débat !

A la demande du Ministre de la santé Xavier Bertrand, Alain Coulomb et le Pr Alain Baumelou viennent de mener à bien un état des lieux et une réflexion sur le développement de l'automédication en France. Tous les acteurs concernés ont participé à ce travail qui a permis d'aboutir à un consensus.

Si ce rapport n'est qu'une première étape, l'AFIPA en mesure toute l'importance : il reconnaît officiellement l'automédication qui, bien que correspondant clairement à une attente largement partagée par l'immense majorité des Français, était jusqu'à présent maintenue en marge du système de soins.

Ce rapport ne donne pas LA solution pour développer l'automédication en France, mais préconise une approche globale -ce que l'AFIPA approuve-, proposant un rôle pour chaque acteur du système de santé, du patient aux industriels. Des rôles qui devraient permettre à chacun de s'impliquer et de se responsabiliser.

L'AFIPA s'en félicite : le médecin et le pharmacien sont clairement identifiés comme piliers de l'automédication. On ne peut en effet envisager une automédication responsable sans eux. Le rôle d'éducateur thérapeutique du médecin est primordial. Quant au pharmacien, la qualité de son conseil personnalisé guidant le patient dans le choix et le bon usage du médicament, en fait l'interlocuteur privilégié et incontournable du parcours de soin des Français.

Réaffirmant le monopole pharmaceutique, le rapport avance la nécessité d'améliorer l'accessibilité et de la visibilité de l'offre de médicaments conseil dans la pharmacie pour le patient. L'AFIPA est persuadée que les expérimentations de libre accès en pharmacie -préconisées dans le rapport- et accompagné par les pharmaciens, ne pourront que contribuer aux évolutions de comportements et ainsi favoriser l'autonomie et la maturation du citoyen face à la gestion de son capital santé.

Autre point abordé : la nécessaire clarification du marché. L'AFIPA a toujours milité pour une clarification de l'offre. Le fait que ce rapport souligne le besoin d'avoir une vraie cohérence des politiques de délistage et de déremboursement et une transparence accrue sur les prix publics ne peut aller que dans le sens de ses propres préconisations. Sur la liberté des prix, le rapport reste dans le droit fil des recommandations de la commission européenne, en la confirmant comme l'outil d'une saine concurrence.

Le rapport souligne la nécessité de favoriser les INNOVATIONS par le biais des délistages*. Elles feront l'avenir de l'automédication en répondant mieux aux attentes des patients.

Les industriels attendent impatiemment une politique incitative reconnaissant la valeur de ces innovations par la mise en place d'un système de protection des données des dossiers délistage fournis aux Autorités.

Pour qu'enfin la France trouve sa place, à hauteur des autres pays européens, l'AFIPA appelle de tous ses vœux pour 2007, une relance audacieuse de la politique d'automédication basée sur des mesures concrètes dont la modernisation de la pharmacie facilitant ainsi l'accès à l'automédication.**

L'AUTOMÉDICATION RESPONSABLE :

PREMIÈRE ÉTAPE DU PARCOURS DE SOINS DU PATIENT,

VOIE D'AVENIR POUR UN SYSTÈME DE SANTÉ EN MUTATION

*changement de statut d'un médicament pour passer de prescription obligatoire à prescription facultative (automédication)

**Pour mémoire elle ne représente qu'un peu moins de 7% du marché total du médicament en ville, contre 14% en Allemagne et 15,1% en Espagne. Et, 2^{ème} pays d'Europe par sa population, la France occupe le 4^{ème} rang en ce qui concerne la consommation de médicaments d'automédication.

Presse

IMS PR – 91 rue Jean Jaurès – 92807 Puteaux cedex

Marie-Catherine de La Roche - Tél : 01 41 35 10 00

mdelaroche@fr.imshealth.com

AFIPA

**Association Française de l'Industrie Pharmaceutique
pour une Automédication Responsable**

8, rue Saint Saëns – 75015 Paris

afipa@afipa.org